

01/05/2020 - J+47

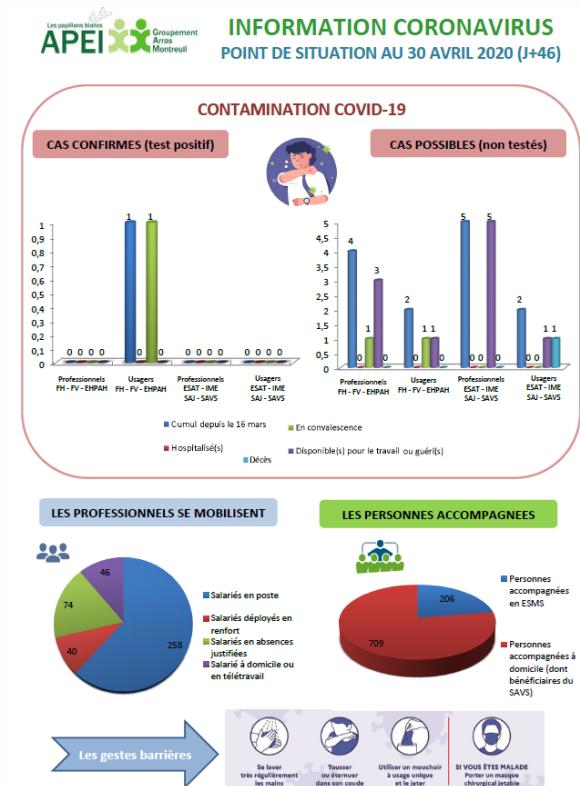
NEWSLETTER N°3

Vous êtes formidables ! Formidables !

[Cliquez ici](#)

Quelques chiffres

Informations officielles



Pour lutter contre la propagation du virus COVID-19, un ensemble de mesures, informations et consignes officielles et actualisées sont mis à la disposition des professionnels du secteur social et médico-social.

[FAQ du 23 Avril](#)

[En savoir plus](#)

Mesures prises et actions du GAM

Les approvisionnements en EPI

Depuis le 17 mars, nous avons reçu :

- 4 300 masques de l'ARS
- 4 456 masques du Conseil Départemental
- 5 000 masques de l'Unapei
- 200 masques de la DDCS
- 150 visières (don)



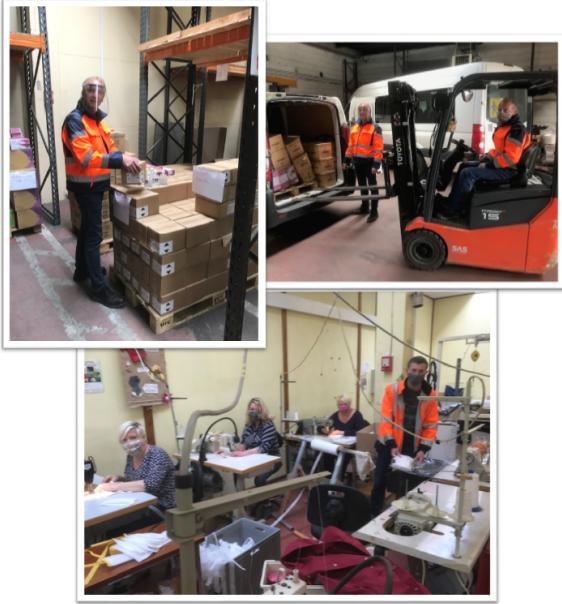
Comment bien mettre un masque ?

Nous continuons la fabrication de masques en tissu homologué et intissés à l'ESAT de Dainville et de Fruges.

Le GAM est associé au groupement des APEI du Pas de Calais afin de compléter les besoins sur la fourniture des EPI ci-dessous :

- Masque
- Gant
- Lunette
- Blouse
- Tablier
- Charlotte
- Sur-chaussure
- Visière
- Gel hydro-alcoolique

Ces approvisionnements permettront de protéger les professionnels et les travailleurs d'ESAT jusqu'à fin août.



Nous remercions les professionnels qui contribuent à la conception de masques et ceux qui assurent la logistique d'approvisionnement des EPI (Equipements de Protection Individuelle)

- A l'ESAT de Fruges :

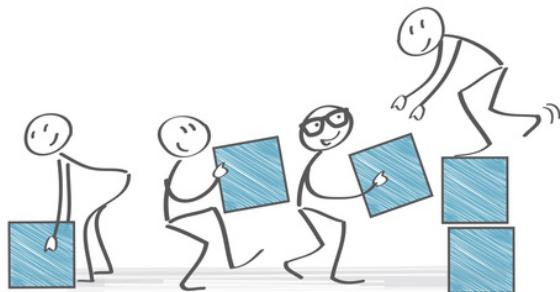
Anita Ducrocq, Sylvie Drocques, Sabine Thorel, Bastien Duburcq, Brigitte Martin, Corinne Allexandre, David Pontier et Fredéric Vaquette.

- A l'ESAT de Dainville :

Marie Alice Barata, Patricia Gérard, Doris Vétu, Jean-Luc Coiffier et Matthieu Lefebvre

Point sur la gestion du personnel

La situation est très stable. Une seule personne est encore en arrêt justifié pour garde d'enfant à domicile. Le nombre de professionnels en arrêt maladie se stabilise autour de 74. Le taux d'absentéisme reste cependant élevé (18%) par rapport à une période normale d'activité (6%).



258 professionnels sont en poste dans les structures d'hébergement, les ESAT et les SAVS et sont renforcés par une quarantaine de professionnels des établissements fermés (IME, SAJ).

Nous disposons d'environ 60 professionnels mobilisables pour aller renforcer les équipes des établissements et services qui continuent à fonctionner.

Une nouvelle réunion du CSE a eu lieu ce lundi 27 avril. Les membres ont été consultés sur le retour au travail des professionnels des 4 ESAT afin que dans un premier temps, **ils réfléchissent avec les équipes de direction aux aménagements matériels et à la réorganisation du fonctionnement des ESAT** en vue de la reprise d'activité prévue à partir du 11 mai et, dans un second temps, **de tester ces dispositifs de protection et la nouvelle organisation du travail**, en conditions réelles, c'est-à-dire en reprenant la production jusqu'au 7 mai pour réajuster éventuellement les aménagements matériels, les EPI et l'organisation.

Le second objectif de ce retour au travail des professionnels est aussi de **préparer la relance de la production par les travailleurs en réapprovisionnant les ESAT**, en recommandant la maintenance des machines et, il faut aussi l'annoncer clairement, en livrant rapidement des commandes pour les gros clients des ESAT qui sont de plus en plus insatiables, afin d'éviter de les perdre en mettant ainsi en péril la survie

économique des ESAT. La presque totalité des professionnels des ESAT contactés cette semaine par leur direction sont volontaires pour reprendre le travail à partir du 28 avril.

Le CSE a émis un avis favorable à la reprise du travail dès le 28 avril des professionnels des 4 ESAT.

Compte-tenu de l'esprit positif d'un très grand nombre de professionnels du GAM, de ceux qui n'ont pas prolongé sans raison valable leurs arrêts dérogatoires (arrêt pour garde d'enfant ou arrêt autodéclaré à la CPAM), **nous avons décidé de maintenir pour tous les salariés** (avec ou pas au moins un an d'ancienneté) en arrêt dérogatoire en avril, **100 % de leur salaire**, alors que la loi nous autorise de réduire ces salaires de 10% pendant les 30 premiers jours d'arrêt, puis de 33% à partir du 31^{er} jour puis de 50% à partir du 61^{er} jour pendant la durée de la crise sanitaire.

De même, nous n'avons pas appliqué la possibilité légale qui nous est offerte de réduire leur nombre de jours de congés en fonction de la durée de leur absence.

Chaque lundi, nous mettons à jour la liste de nos professionnels disponibles, avec leur accord, sur la plateforme de mutualisation des ressources humaines des organismes gestionnaires d'un même territoire. A ce jour, nous n'avons reçu aucune demande de renfort et nous n'avons pas eu à demander de renfort de professionnels d'autres associations.

Les mesures prises et les actions du GAM



Les directions d'établissement réfléchissent avec leurs équipes à la reprise des activités (IME, ESAT, SAJ), et en lien entre les directeurs des foyers d'hébergement et des ESAT.

Un premier plan de reprise d'activité sera transmis au siège pour chaque établissement pour le jeudi 30 avril. Il sera revu, si nécessaire, en fonction des directives officielles et transmis aux membres du CSSCT pour étude et présentation pour avis du CSE.

Il est fort probable que les professionnels des IME et des SAJ reprennent le travail entre le 4 et 7 mai pour remettre en ordre de marche les établissements et préparer les dispositifs de protection et la nouvelle organisation du travail. Les directeurs les informeront le cas échéant.

Les nouvelles des établissements et services du GAM

"Bouger ! Bouger !"



<https://vimeo.com/412815340>

[En savoir plus](#)

Inauguration de l'épicerie du foyer d'hébergement de Dainville



<https://vimeo.com/413153289>

[En savoir plus](#)

Les recettes du SAVS



Le SAVS d'Etaples / Berck vous propose deux recettes en FALC : pancakes et quiche lorraine

[En savoir plus](#)

Le confinement à la Chaloupe c'est sportif !

Dès que le soleil brille un peu, nos athlètes sont de sortie pour un petit réveil musculaire. Chance pour nous, la Chaloupe a un grand jardin et une belle terrasse. Et puis, avec un peu d'ingéniosité un balai fait une belle barre de musculation. Bientôt on s'inscrit à KOH LANTA !

[En savoir plus](#)

IME Monchy : les Confin'news



Journal de l'IME de Monchy - Edition 26 avril 2020 Journal de l'IME de Monchy - Edition 18 avril 2020 Journal de l'IME de Monchy - Edition 31 Mars 2020

[En savoir plus](#)

Visites virtuelles



Le SAVS d'Etaples / Berck vous explique la technique pour accéder à des idées de visites virtuelles.

[En savoir plus](#)

Retrouvez ci-dessous les comptes Facebook de certains établissements du GAM



TÉMOIGNAGES

Témoignage d'un enfant de l'IME



Léo et son frère Samy

Témoignage d'un professionnel



« Hello !!! Un petit coucou confiné...
J'espère que tout le monde va bien et que
les journées ne sont pas trop longues ...
Un gros bisou du coude en attendant de
se revoir !!! Philippe »

Témoignage d'un professionnel



[Témoignage de Cathy Pillot, éducatrice spécialisée](#)

[Témoignage d'un enfant accueilli à l'IME](#)

[Témoignage et ressentis d'Anne Cerruto, éducatrice spécialisée](#)

[Témoignage de Laura Facq, éducatrice spécialisée à l'IME de Monchy.](#)

[Témoignage de la maman de Théo](#)

[Témoignage de la maman d'Enzo](#)

[Témoignage d'un professionnel d'IME](#)





c'est
pour rire !



GAM SIEGE SOCIAL
49 / 51 Rue de Saint Omer
62310 FRUGES

03 21 41 21 48
siegesocial@apei-gam.fr
<http://www.apei-gam.com>

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter du GAM, cliquez sur :

[Se désabonner](#)

Pour tout autre demande,
contactez le siège social

MailPoet